

Mon geste J'œuvre pour La réduction de La pollution des zones humides.

Le Saviez – Vous ?

2 février :
Journée Mondiale
des Zones Humides

4 février :
Journée Mondiale
contre le cancer

11 février :
Journée mondiale
des malades

14 février :
journée
internationale de
sensibilisation
aux cardiopathies
congénitales

Si tu pollue les zones humides, tu affectes ta santé. Alors donne l'exemple.

Pourquoi ce geste ?

Les zones humides (cours d'eau, étangs, marres, etc.) sont riches en biodiversité et sources d'eau, de nourriture et d'abris pour d'innombrables espèces animales et végétales.

Malheureusement, ces zones sont soumises à des menaces tels que la pollution des eaux, les barrages, la surexploitation des pêcheries, les espèces envahissantes. Réduire ces menaces permet de limiter les répercussions graves sur la biodiversité, les milieux aquatiques en particulier et sur notre santé.

Quelques Suggestions

Nous vous suggérons 5 actions quotidiennes sans être exhaustif.

* J'UTILISE DES PRODUITS MÉNAGERS NON POLLUANTS

L'eau rejetée dans les rivières contient une grande part des phosphates, solvants, agents tensioactifs et autres produits chimiques présents dans les détergents actuels. Limiter leur utilisation au strict minimum et adopter des savons plus économiques et écologiques comme le Palmida.



* JE LIMITE LES REJETS DE MÉDICAMENTS DANS LA NATURE.

Nous éliminons aux toilettes, dans les éviers de cuisine, les poubelles, les caniveaux à ciel ouvert et autres canaux d'évacuation, une large part des principes actifs des médicaments que nous ingurgitons qui se retrouvent finalement dans les rivières et les mers où ils agissent sur la faune et la flore aquatiques. Prendre les médicaments Ne prendre de médicaments que lorsque c'est vraiment nécessaire rapporter à la pharmacie ceux qui ne sont pas utilisés ou dont la date de péremption est passée constituent des actes citoyens responsables.

* JE CONTRIBUE A LA PÊCHE DURABLE.

Il est fréquent de constater l'utilisation de techniques de pêche désastreuses et peu sélectives telle que le *Medokpokonou* et la pratique des appâts empoisonnés pour lutter contre les dégâts des prédateurs aquatiques comme la loutre à cou tacheté. Sensibiliser nos parents pêcheurs de poissons sur les conséquences néfastes de ces pratiques et acheter du poisson de manière responsable pour reconstituer les stocks de poissons est recommandable.

* JE VALORISE LA JACINTE D'EAU.

La Jacinthe d'eau est une espèce exotique envahissante qui colonise les plans d'eau, affecte la libre circulation et engendre des pertes économiques considérables. Il existe des possibilités de valorisation de cette espèce pour l'amélioration de la fertilité des sols. Inscrivez-vous dans ce cadre et informez les autres.

* JE DEFENDS LES ZONES HUMIDES DANS MON LIEU DE TRAVAIL.

Je contribue à ce que les projets de développement au niveau du secteur public, les nouvelles idées d'entreprises limitent la pollution des zones humides. J'attire l'attention lors de la prise de décision.

Cette fiche est le fruit de la collaboration entre CEIBA ONG, la Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles et l'Institut royal des Sciences Naturelles de Belgique.
Contact: Hugues A. Akpona
Email: gestes.biodiversite@gmail.com

